

## CAUSERIE ARTISTIQUE

LEGS

Auguste BRUTAILS

1859-1926

L'ART IDÉALISTE

Dans sa conférence de Besançon, M. Ferdinand Brunetière, en même temps qu'il signalait dans la littérature, dans la musique et jusque dans la triste politique les symptômes de l'idéalisme renaissant, n'a pas négligé la peinture. L'œuvre de Puvis de Chavannes, sentie et admirée comme elle est par les jeunes gens d'aujourd'hui, lui a paru, à bon droit, significative et bienfaisante entre toutes : il a félicité le peintre du *Ludus pro patria*, de *Sainte Geneviève*, d'*Inter artes et naturam*, d'avoir, « du jeu des couleurs », dégagé « l'élément idéal de la peinture », demandé le secret de la vie qui anime son œuvre « à la représentation de l'humanité » sans doute, et à l'étude du « modèle », mais plus encore et surtout « à la méditation intérieure, à l'harmonie des détails avec l'idée qu'il s'était formée de l'ensemble et de la signification poétique de son sujet » ; enfin, il l'a loué d'avoir « compris que l'imitation de la nature ne saurait être le terme de l'art de peindre et que, pour admirer, selon le mot de Pascal, ces « imitations de » choses dont nous n'admirons pas les originaux », il faut que la pensée de l'artiste ait démêlé en elles quelque chose de caché, d'intime et d'ultérieur que n'y discernait pas le regard du vulgaire ».

Le beau volume, admirablement illustré et d'une irréprochable typographie, récemment sorti des presses de Lahure, où M. Marius Vachon (1) nous a donné de l'œuvre et de la vie de Puvis de Chavannes une analyse exacte, in-

(1) *Puvis de Chavannes*, par Marius Vachon. — Un vol. in-4°. Paris, Braun, Clément et C<sup>o</sup>, et A. Lahure, 1896.

telligente, respectueuse et cordiale, nous est une occasion de revenir sur ce sujet, moins pour dire une fois de plus ce que nous en avons déjà si souvent écrit que pour chercher les conditions et les moyens de cet « idéalisme » que l'on a bien raison d'appeler et de célébrer, mais sur lequel il faut être bien sûr de s'entendre. Nous voyons, en effet, surgir de toute part, sous prétexte d'idéalisme, de mysticisme, de symbolisme ou d'ésotérisme, tant de choses mal venues, à la fois vides et prétentieuses, inconsistantes et pédantes et qui se réclameraient, si on les laissait faire, de l'œuvre de Puvis de Chavannes, qu'il n'est pas inutile de rappeler à tous ces gâte-sauces échappés des cuisines de Monsalvat qu'il ne saurait suffire d'être anémique, maladroit, incohérent ou détraqué pour se dire « idéaliste ».

Dès qu'on prononce ce mot d'idéal, il semble que les cervelles se troublent. On en a fait dans l'esthétique un tel abus, il s'est chargé, dans les polémiques retentissantes auxquelles il a servi, de significations si diverses et contradictoires qu'on ne saurait plus l'employer qu'avec une extrême prudence. A vrai dire tout art est idéal, si l'on veut bien se souvenir qu'il n'est d'art que par l'intervention de l'homme dans la nature, — et que cette intervention suppose toujours une *idée* directrice et inspiratrice. La plus simple *nature-morte*, comme on dit d'un mot très mal inventé, peut contenir autant d'*esprit* que les plus compliquées allégories ; les nuances les plus délicates, — et les plus diverses — de la sensibilité d'un peintre peuvent s'y manifester, — et comme d'un homme à l'autre, « l'équation personnelle » se modifie sans cesse, chaque morceau de nature reflété par un œil, interprété par une pensée et peint ou modelé par des doigts différents revêtira une physionomie et révélera une « intimité » à chaque fois nouvelles... Et pourtant ce sera toujours le même objet et nous voudrions le reconnaître en ses éléments constitutifs tout en le constatant différent, et nous protesterons si l'on prétend nous le peindre sans l'avoir attentivement observé. Les images ou les interprétations qu'on nous en proposera seront d'autant plus persuasives qu'elles seront plus sincères, — et que nous y sentirons, en même temps, la réalité plus présente, la vérité plus reconnaissable, l'art plus loyal et plus délicat.

A mesure que la nature du modèle s'élève et se complique, les formes et les variétés possibles d'interprétation vont se multipliant à l'in-

fini, — et l'on arrive par degrés, — depuis le portrait jusqu'à la peinture d'histoire et décorative, — au symbolisme, — c'est-à-dire à la volonté d'exprimer par des images autre chose que l'image elle-même, d'enfermer dans le signe ou la chose représentés une *idée* qui les dépasse, sans que les conditions de l'œuvre d'art soient pour cela changées. Et, sans doute, c'est là le domaine propre de l'*idéalisme* entendu en un sens plus spécial, mais que les exigences et la nature de la langue pittoresque enferment tout de même dans des limites et ramènent à des nécessités que l'on pourrait résumer par le mot de Newton : Physique, garde-toi de la métaphysique.

Or, quand on écrit, comme je le lisais récemment chez un éloquent commentateur de ces « peintres de l'âme », — qui annoncent pour la semaine prochaine une exposition nouvelle dans le sanctuaire vénéré de la Bodinière, consacré et comme parfumé par la parole de tant de purs esthètes, — quand on écrit, parlant à des sculpteurs ou à des peintres, que « la nature n'existe pas », j'en suis bien fâché, on dit une sottise. Et s'il fallait choisir entre ce prétendu idéalisme inconsistant, évanescant et morbide, et le *réalisme*, même d'un Courbet, que certes je n'aime guère, je n'hésite pas... Dans l'intérêt de la peinture et pour l'avenir de l'art et de la poésie elle-même, qui a sa source, Goethe l'a dit, dans la réalité, ramenez-moi à Courbet ! Des odeurs de friture flottent dans l'air et sur les bords des ruisseaux, où il vint planter son chevalet ; mais c'est encore la nature, — et d'autres pourront y venir après lui, dont l'œil plus délicat, les sens plus affinés et l'âme plus légère y chercheront, y verront et en rapporteront autre chose... Mais que peut-il sortir de ces visions saugrenues, difformes et malades que l'on voit de temps en temps paraître dans une boutique de la rue Le-Peletier, rendez-vous habituel des amateurs de ce genre de peinture ou à quelques expositions de la *Plume* ?

Puvis de Chavannes, qu'on le sache, ne reconnaît pas dans ces élucubrations mort-nées, sa descendance légitime ; et l'on abuse de la crédulité du public comme du nom du maître, quand on prétend se réclamer de lui. Il en est exactement de même pour les maîtres du moyen âge, ces fameux « ymaigiers » dont on parle à tort et à travers, avec une ignorance qui n'a d'égale que l'insupportable prétention qu'on y met, et aussi de ces pauvres « quatre-

centistes » qu'on finira par compromettre, si les historiens et les artistes sérieux n'y prennent garde... Mais regardez donc, petits malheureux, et essayez de comprendre ! Allez au Panthéon et voyez *l'Histoire de sainte Geneviève*. Ce paysage tout rempli des grâces familières du printemps de l'Île-de-France, des sourires de son ciel léger, des caresses de sa lumière fine, légère et doucement voilée, qu'est-ce donc sinon la nature et la vérité mêmes ? Et dans les figures, les souvenirs les plus charmants de la nature la plus longuement observée et contemplée sinon *copiée*, la plus profondément sentie, ne se mêlent-ils pas aux intentions les plus hautes de l'art, — les trouvailles les plus naïves et les plus exquises de gestes et d'attitudes saisies dans leur acception la plus franche, au caractère le plus monumental ? La main de l'évêque saint Germain d'Auxerre posée sur le front de la petite bergère, l'humble et touchant mouvement des parents qui debout derrière lui s'étonnent et adorent, la curiosité attendrie des assistants, l'ébahissement naïf des uns, l'émotion religieuse des autres, le geste du batelier qui amarre sa barque et s'approche pour mieux voir, celui du vieillard raidi par l'âge qui péniblement s'agenouille, ou bien encore de la petite mendiant qui berce dans ses bras un enfant endormi, qu'est-ce, encore une fois, sinon la vie elle-même surprise dans ses manifestations les plus spontanées avec une familiarité cordiale, une robuste et saine bonhomie ?... Et c'est en même temps la légende, la très vieille histoire, dépouillée de toute vaine archéologie, puisée à la source même, à la source éternelle de l'imagination et de l'âme populaire, sur la terre natale qui la vit s'accomplir... Et c'est par le « mode » d'interprétation, — au sens où l'eût entendu Poussin, — par l'artifice de la couleur, la simplification voulue, rationnelle et systématique du dessin, que le peintre a communiqué à son œuvre, avec ce caractère de vérité et cet accent de nature, cette impression d'évocation lointaine, d'apparition auguste et tendre du cher passé, toujours vivant dans l'éternelle nature et dans les cœurs fidèles.

Ce que nous aimons surtout dans cet art, si simple et si grand, si clair et si sain, c'est qu'il est très classique et très français, tout à fait en dehors des formules banales enseignées dans les anciennes écoles académiques et du répertoire courant des allégories stéréotypées où l'*idéalisme* officiel vint si longtemps s'ap-

provisionner. Si Puvis de Chavannes a mérité la reconnaissance dont M. Brunetière s'est fait, au nom des *idéalistes*, l'interprète éloquent, c'est justement qu'il nous a sortis de cet idéalisme formaliste, académique et stérilisant, — produit de l'italianisme et de « l'antique », — qui a si longtemps pesé sur l'imagination et tué l'inspiration de nos artistes français. Contre cet idéalisme-là, toutes les protestations, toutes les révoltes, toutes les brutalités même du réalisme militant furent permises et même salutaires. Il est des heures où l'on ne trouve plus de salut contre la corruption et où l'on ne peut réserver l'avenir compromis, rajeunir la sève d'une race ou d'un art épuisés que dans une invasion de barbares. Puvis de Chavannes reprit contact avec la tradition française et, sans se laisser influencer par les prétendus idéalistes et réalistes qui se battaient autour de lui et ne s'entendaient que pour le conspuer, il poursuivit vaillamment sa tâche et fit son œuvre. Et rien qu'à l'étudier, cette œuvre si peu compliquée, si logique et si lisible, on y retrouve à chaque pas la nature contemplée et ordonnée dans un noble esprit qui l'adapte aux exigences d'une destination spéciale et exprime à travers elle ses plus intimes préférences. Rien n'est plus aisé que de restituer le travail intérieur d'où elle est sortie, les exigences plastiques et morales qui l'ont déterminée.

Et si cet exemple ne suffit pas à vous convaincre, examinez une à une les œuvres du moyen âge et celles du quinzième siècle, — étudiez les doctrines au service et sous l'inspiration desquelles elles furent exécutées, vous y trouverez, à travers toutes les différences de temps, de condition, de technique et de milieu, les mêmes enseignements. Albert Dürer a, d'un mot, résumé la Loi et les Prophètes, quand il a recommandé aux artistes de tous les temps de ne jamais « s'écarter de la nature, croyant qu'ils pourraient faire mieux », ajoutant que, à son contact et sous sa discipline, ils sentiraient s'épanouir au plus intime d'eux-mêmes et verraient passer dans leur œuvre « tout le trésor mystérieux du cœur ». — Tout est là, — et l'orgueil malsain de quelques individualités désorbitées, qui ne tiennent plus à rien, ne relèvent plus d'aucune doctrine, d'aucune tradition, d'aucune discipline, — produits monstrueux d'un temps où tout s'est peu à peu désagrégé et émietté, — ne saurait avoir raison de ce qui est la condition même de l'art, la nature des choses et la règle éternelle.

J'ai sur ma table de travail plusieurs volumes dont j'aurais voulu rendre compte. Je revierdrai dans mon prochain feuillet sur un ensemble de publications intéressant l'art provincial de la vieille France et parmi lesquelles les ouvrages de M. Brutails, archiviste de la Gironde, et notamment ses *Notes sur l'art religieux du Roussillon*, tiennent un rang distingué.

Aux lecteurs curieux de l'art si peu connu de l'Allemagne d'avant Dürer, — que par une insigne ingratitude les érudits allemands semblent négliger, — je signalerai une excellente monographie attentive et exacte de M. Auguste Marguillier, notre confrère de la *Gazette des Beaux-Arts*, sur *Michel Pacher*, auteur de l'autel sculpté de l'église de Sanct-Wolfgang en Haute-Autriche.

A tous ceux qui sont sensibles au charme des belles publications d'art, je recommanderai le second volume du *Recueil Piot (Monuments et Mémoires)* publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sous la direction de MM. Georges Perrot et Robert de Lasteyrie, avec le concours de M. Paul Jamot, secrétaire de la rédaction, chez Ernest Leroux.) Par la qualité des planches, — et l'on peut ajouter par celle des collaborateurs, si l'on parcourt la table des matières où l'on remarque les noms de MM. Perrot, Heuzey, Héron de Villefosse, Collignon, Edmond Pottier, Salomon Reinach, Georges Bénédite, Emile Molinier, Durrieu, Jamot, Michon, etc., — ce recueil est au premier rang des publications d'art européennes qui, tout en gardant un caractère strictement scientifique, se préoccupent cependant de rester accessibles aux amateurs et aux gens de goût. Il manquait à la France, et l'Académie des Inscriptions, en consacrant à sa fondation une partie des richesses qu'elle tenait de la libéralité d'Eugène Piot, s'est heureusement inspiré des intentions du donateur, des besoins du moment et des intérêts bien entendus des études d'art.

Les *Chefs-d'œuvre*, sans prétendre à la même valeur scientifique, rendront aussi des services par la diffusion des belles héliogravures que chaque numéro contient. Mais, à côté de beaucoup de notices recommandables ou excellentes, on a le regret d'en trouver quelques-unes où la « littérature » à côté sévit un peu trop et aussi l'inexactitude.

BONS  
12846

ANDRÉ MICHE

deux rentreraient ensuite à Sofia. Cette nouvelle mérite confirmation.

## SUISSE

UNE GRÈVE DES CHEMINS DE FER

Aarau, le 17 février.

Environ 10,000 employés des chemins de fer suisses, réunis en assemblée générale, ont voté en principe la grève générale.

L'assemblée a adressé aux administrations des Compagnies une demande tendant à consentir à une conférence avec le comité central de l'Association du personnel des chemins de fer pour chercher à arriver à une solution à l'amiable du conflit relatif aux salaires.

Si les Compagnies n'y consentent pas, ou si un arrangement n'aboutit pas, le comité central est chargé de prendre les mesures nécessaires pour organiser la grève générale.

## TURQUIE

L'UNION FRANÇAISE

Depuis longtemps, les Français de passage à Constantinople et la colonie française regrettaient qu'il n'existât pas dans la capitale un club français bien aménagé, où l'on put se réunir à l'aise. Grâce à l'initiative du commandant Berger, cette idée a enfin été réalisée et, dimanche, le nouvel hôtel de l'Union française a été inauguré solennellement, en présence de l'ambassadeur de France et des colonies françaises en Suisse.

Plusieurs discours ont été prononcés par M. Cambon et le commandant Berger, qui ont remercié à la fois le gouvernement français et le Sultan de l'appui qu'ils ont trouvé auprès d'eux et qui ont fait l'éloge de l'architecte, M. Vallauray. M. Giraud, secrétaire de l'Union, a présenté un rapport financier très encourageant.

## ÉRYTHRÉE

LE COLONEL LEONTIEFF

Nous avons annoncé hier que le colonel russe Léontieff, bien connu par la mission qu'il a remplie jadis auprès de Menelik, se rendait en Abyssinie avec des infirmiers pour organiser les secours médicaux dans l'armée du Négus. Avant de s'embarquer à Marseille, le colonel a adressé au ministre des affaires étrangères d'Italie la dépêche suivante :

« Je prie Votre Excellence de bien vouloir solliciter près de S. M. le roi l'autorisation de débarquer à Massauah avec des chirurgiens et quelques infirmiers très attendus par S. M. le Négus. Votre concours pour cet acte humanitaire et d'initiative purement privée pourrait avoir des suites importantes pour le bienfait de la paix. »

## AFRIQUE AUSTRALE

Londres, le 17 février,

Le *Daily News* croit savoir que sir Edward Clarke sera le principal avocat défenseur, dans le procès Jameson.

ils se tourneront vers les... scientifiques, qui leur fourniront à des prix moindres un alcool toujours le même et d'une composition chimique constante. Le paysan, voyant que les débouchés industriels lui sont fermés, boira son alcool, le vendra aux amis et connaissances, même à l'état de flegmes. Cela se fait dans la province de Limbourg; cela se fera de plus en plus, d'autant que la loi interdit au paysan de rectifier lui-même son alcool et que le gouvernement, malgré sa désinvolture, n'a point osé décréter quelque chose qui ressemblât trop ouvertement au privilège des bouilleurs de cru, en France.

Le ministre des finances a déclaré sérieusement à la Chambre qu'aucune loi ne pourrait avoir pour effet d'augmenter la consommation de l'alcool en Belgique, parce que « c'est la consommation qui règle la production ». M. Cauderlier répond que l'ingestion alcoolique est une passion, et une passion qui, — contrairement à l'affirmation des socialistes, — s'exaspère aux époques de prospérité. En Belgique, de 1873 à 1876, tandis que les salaires augmentaient de 600 millions de francs, la consommation des boissons alcooliques augmentait de 416 millions en ces quatre années. Pareille constatation a été relevée pour l'Angleterre. En Norvège, du temps où la distillerie agricole était encouragée, la consommation moyenne était de 15 à 18 litres par an; depuis qu'elle a été supprimée, cette consommation est tombée à 3 litres 1/2.

Il est donc évident que la nouvelle loi votée en Belgique l'a été pour des raisons purement électorales, et cette vérité n'est honorable pour aucun des partis qui ont défendu la loi ou qui n'ont osé la combattre ouvertement.

F. M.

## NOUVELLES POLITIQUES

M. DOUMER A AUXERRE

M. Doumer, retenu à Paris par la réunion extraordinaire tenue hier matin par les membres du gouvernement, est arrivé à Auxerre à trois heures un quart seulement. A la gare se trouvaient MM. Merlou, Viljean, Loup, députés de l'Yonne; Hérisson, ancien député; Denêcheau, Cuissart, Bachimont, Auriscote, Chandieux, Berteaux, Rivet, Charonnat, Goujat, députés; Bezine, député de l'Yonne; Ribière, conseiller général; Toutée, juge au tribunal de la Seine, membre du Conseil général; le général Langlois, commandant de la garnison.

MM. de Luze, préfet; Ythier, maire; les membres du Conseil municipal et du Conseil général, les sous-préfets du département viennent successivement se joindre aux personnes présentes.

M. Doumer et son cortège se sont immédiatement rendus au banquet qui a commencé à quatre heures.

Les convives étaient très nombreux : ils ont été plus bruyants encore, et c'est au milieu du tapage

Bordeaux, le 17 février.

Le croiseur porte-torpilleur *Foudre*, commandé par le capitaine de vaisseau Blouet, a quitté notre port hier matin, à sept heures se rendant en rade des Trousses où il réglera ses compas et embarquera une provision de charbon; il fera ensuite route pour Toulon où aura lieu son armement.

## REVUE DE LA PRESSE

Les journaux ministériels continuent à pousser le gouvernement dans la voie de la résistance aux votes réitérés par lesquels le Sénat lui a manifesté sa défiance.

M. Camille Pelletan, dans l'*Eclair*, se félicite du conflit qui a éclaté entre les deux Chambres :

Il aura voulu le conflit. Tant mieux ! — Maintenant, il faudra que le conflit aille jusqu'au bout. Le ministère, manifestement, ne peut pas l'abandonner lui-même. Aucun de ses adversaires ne peut nourrir l'absolue espérance de le voir trahir sa propre cause en même temps que la confiance du pays. La Chambre peut-elle refuser de suivre le ministère ? — Le jour où elle aurait fait ou laissé tomber le Cabinet dans de telles circonstances, que deviendrait-elle ? Est-ce qu'elle pourrait constituer un gouvernement viable, sous les huées de l'opinion, au milieu des scandales qui éclatent à chaque instant ? Il lui faudrait donc retourner devant le pays ?... Dans un pareil moment ?... Ce serait un suicide.

Dans le *Radical* M. Sigismond Lacroix rejette toute la responsabilité de la crise sur la Constitution dont il prétend que les auteurs n'ont pas prévu le cas d'un désaccord éclatant entre le Sénat et la Chambre des Députés; et comme on a émis l'idée d'une intervention du Président de la République entre les deux parties en présence, M. Sigismond Lacroix déclare cette intervention impossible; il dit :

L'arbitrage implique le consentement préalable des parties en litige : il n'y a d'arbitrage possible que si les deux plaideurs acceptent l'intervention de l'arbitre et s'engagent d'avance à accepter sa sentence.

Si le Président n'a pas à servir d'arbitre, il a à veiller au maintien et au respect de la Constitution, et la Constitution lui en donne le moyen.

La *Lanterne* envisage l'éventualité d'un mouvement populaire qui se produirait contre le Sénat pour le mettre à la raison et le ramener à un plus juste sentiment de ses droits constitutionnels. Pour le moment, ce procédé de discussion doit être écarté.

Le gouvernement doit faire voter la révision par la Chambre. Le Sénat la repoussera; et il suppose que le Cabinet peut proposer alors la dissolution de la Chambre qui le soutiendrait. Il considère que le Sénat la repoussera, et alors il ajoute :

Il suffira que la Chambre se dissolve d'elle-même les députés républicains donnant leur démission en masse pour provoquer de nouvelles élections.

La Justice ne croit pas qu'un changement de ministère mette fin au conflit : elle prétend qu'il vient de ce que le Sénat est l'adversaire des réformes, plus ou moins socialistes.

Trouvez-le donc, le ministre des finances, qui, à la sollicitation du Sénat, demandera à la Chambre de revenir sur le principe de la progressivité des taxes de succession !

que le cortège du Beuf gras est rentré au palais de l'Industrie. Une demi-heure après, il ne restait plus au palais que des palefreniers.

La foule, un peu déçue, ne s'en est pas moins largement amusée; ce sont les serpents et les confections, dont un épais tapis jonchaient les rues et les boulevards, qui semblent surtout avoir fait les frais de la fête.

## Un incident dans un banquet

Un incident qui cause en ce moment quelque émoi dans le monde des chambres syndicales s'est produit samedi soir, au Grand-Hôtel.

La chambre syndicale de la quincaillerie donnait son banquet annuel, auquel prenaient part deux cents convives environ. M. Delarbre présidait, assisté d'autres présidents de Syndicats, MM. Expert-Besançon, Lourdelet, etc. Le ministre du commerce et de l'industrie était représenté par M. Georges Breton, sous-directeur de l'enseignement du travail.

MM. Delarbre et Breton avaient pris la parole, quand M. Lourdelet prononça à son tour une allocution au cours de laquelle il critiqua l'article 41 du projet sur les successions, lequel, on le sait, compromettrait gravement, s'il était adopté, la situation financière des Associations.

A ce moment, M. Breton, s'adressant à M. Delarbre, déclara qu'il ne pouvait, lui, représentant du gouvernement, laisser passer sans protester ces paroles de blâme prononcées contre le projet ministériel.

M. Delarbre fit aussitôt part de cette observation à M. Lourdelet, qui, tout en reconnaissant qu'il avait peut-être donné une forme un peu vive à ses critiques, ne put que maintenir le bien-fondé de celles-ci.

Néanmoins, M. Georges Breton, cédant à un mouvement de mauvaise humeur, sortit immédiatement de la salle du banquet. Peut-être M. Doumer aurait-il eu raison de faire de même quand, au banquet d'Auxerre, on le saluait des cris : « A bas le Sénat ! »

## Les archives de la guerre

Tout est bien qui finit bien; car peu s'en est fallu qu'une partie intéressante des archives administratives de la guerre ne disparût consumée dans l'incendie, et l'on doit s'estimer heureux qu'une telle leçon de prudence n'ait coûté que la perte, — assurément regrettable pour l'histoire de l'administration militaire, — des comptes des commissaires des guerres et ordonnateurs sous le Premier Empire; car on a déploré à tort la disparition de la correspondance de Suchet, duc d'Albuféra, que possèdent les archives historiques. On peut se rendre compte de la gravité du péril couru, si l'on songe à l'importance de ce riche dépôt.

Les archives de la guerre comprennent deux services absolument distincts : les archives administratives qui sont une dépendance de l'administration

garder de l'imitation servile... il emprunte parfois les procédés qui l'ont séduit chez ses devanciers, il les applique toujours à traduire des sensations personnelles.

M. de La Villéon n'est inféodé à aucune école, et c'est sans doute à cette indépendance qu'est due la variété qui fait le charme de son exposition. Il a su rendre avec un égal bonheur la joie des soleils d'août et la mélancolie des plaines couvertes de neige, la paix des clairières toutes pareilles à des nefs désertes et le mystère des sentiers bretons, herbus ou tapissés de bruyères. La vision de l'artiste est jolie; son dessin, serré et consciencieux, et il y a, dans cette exposition, une dizaine de toiles tout à fait séduisantes.

\*\*\*

La réunion annuelle de la Smithsonian Institution vient d'avoir lieu à Washington, et le savant physicien, M. S.-P. Langley, a officiellement annoncé le résultat du concours pour les prix Thomas Hodgkins, concours institué il y a plus de deux ans. Le prix de 50,000 fr., décerné à lord Rayleigh et au professeur Ramsay, pour la découverte de l'argon, leur a été expédié par l'intermédiaire de l'ambassade des Etats-Unis à Londres. Le prix de 5,000 fr. a été décerné à notre compatriote M. Henry de Vaugny, membre de la Société de biologie. Parmi les personnes à qui il a été donné des mentions honorables, figure M. Duclaux, le nouveau directeur de l'Institut Pasteur. En dehors des deux prix, six médailles d'argent et de bronze ont été décernées.

Ces médailles, dont l'exécution a été confiée au graveur Chaplain, sont actuellement à la frappe, à l'hôtel des Monnaies de Paris. M. S. P. Langley, au nom du comité des Prix, qui comprenait les sommités scientifiques des Etats-Unis, et quelques illustrations européennes, le regretté Helmholtz entre autres, s'est déclaré particulièrement satisfait du concours auquel ont pris part deux cents savants de toutes les parties du monde; il espère que ce concours attirera l'attention du monde scientifique sur l'intérêt qu'offre la fondation généreusement léguée à la Smithsonian par feu Thomas Hodgkins.

\*\*\*

Le gouvernement allemand fait poursuivre activement les fouilles entreprises sur l'emplacement de l'ancien *Vimes*; on sait qu'on désigne ainsi le mur construit par les empereurs romains aux premiers siècles de l'ère chrétienne pour protéger l'empire contre les incursions des barbares; cette muraille s'étendait du Rhin au Da-

padre Bizet; ce n'est pas l'accueil qu'elle reçut le premier soir qui fit prévoir sa brillante destinée. Et *Hamlet!* J'assistais à la répétition générale dans la loge de la famille Perrin. Personne ne disait mot, et les fronts rembrunis par un triste présage ne se déridèrent qu'à la scène d'Ophélie, où un chant suédois est si habilement enchâssé, ce qui fut pour la délicate Nilsson un véritable triomphe. Que de belles pages pourtant, et plus tard si appréciées, dans cette remarquable partition! La scène de « l'Esplanade » superbement déclamée par M. Faure; celle de « l'Eventail »; celle de « l'Oratoire », et ce chant si mélancolique et si tendre des jeunes filles qui mènent le convoi d'Ophélie! L'influence de Gounod, après *Faust*, s'était fait sentir, dit-on, dans la manière du compositeur qui, après un repos, un recueillement de plusieurs années, écrivit ses deux œuvres maîtresses : *Mignon* et *Hamlet*. Cela est peut-être vrai quant au style, au développement de l'idée et aux recherches instrumentales; mais l'inspiration vient toujours de la même source, et, si les maîtres italiens n'y sont plus pour grand'chose, le souvenir des deux grands compositeurs, contemporains d'Ambroise Thomas, n'en est pas absolument banni. Voyez par exemple les premières mesures du duo : « Doute de la lumière. » Inconscientes réminiscences sans doute et que je n'aurais pas signalées si, dans le moule agrandi où s'exerçaient alors les remarquables facultés du maître, il n'avait donné aussi tant de preuves incontestables de sa haute personnalité. On lui fera de magnifiques funérailles, on placera sur un socle de marbre son image parée de ce grand cordon qu'aucun compositeur, en fût-il encore plus digne, n'avait obtenu avant lui; mais j'aime mieux souhaiter pour sa gloire, la seule qu'un grand artiste doit ambitionner, la longue durée de ses œuvres, j'entends les plus considérables, et le jugement de la postérité. J'adresse mes sincères condoléances à la femme si digne, si aimante, si dévouée qui entoura l'illustre maître de tant de soins affectueux, qui veilla sur lui comme sur un enfant et le reconforta dans ces moments pénibles qu'un artiste rencontre toujours sur sa route; mon cœur plein de tristesse donne un regret au grand musicien, à l'homme excellent dont je m'honore d'avoir été le confrère et l'ami, et je m'incline respectueusement devant cette tombe où, parmi tant de fleurs trop tôt fanées, il en est une, la fleur du souvenir, qui ne se flétrira jamais.

E. REYER.